

# CAP

NIVEAU 3

# AAGA

## AGENT ACCOMPAGNANT AU GRAND ÂGE



LE CAP AAGA EST LE PREMIER DIPLOME POUR EXERCER  
DANS LE DOMAINE DU SERVICE AUX PERSONNES ÂGÉES.  
IL FOURNIT DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES  
POUR ACCOMPAGNER LES PERSONNES ÂGÉES DANS LE  
MAINTIEN DE LEUR AUTONOMIE AU QUOTIDIEN.

-  Prérequis : avoir 18 ans, projet professionnel validé
-  Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise
-  Durée 12 mois
-  Formation rémunérée
-  Formation en alternance
-  Réseau d'entreprises partenaires
-  Prise en charge financière
-  Accessibilité aux personnes en situation de handicap



### MON PROFIL

Posséder le sens du contact, savoir communiquer et faire preuve de rigueur. Il faut prendre soin des personnes âgées dans tous les actes de leur vie quotidienne pour les accompagner.

Campus

**Franz  
STOCK**



# CAP AGENT ACCOMPAGNANT AU GRAND ÂGE

## Métiers et perspectives de carrière

- > Agent polyvalent d'EHPAD
- > Aide-soignant
- > Agent en structures sociales ou médico-sociales accueillant des personnes âgées
- > Agent de service hospitalier



## Poursuite d'études

- > Mention complémentaire d'aide à domicile
- > Bac professionnel ASSP Accompagnement, Soins et Services à la Personne
- > DEAS Diplôme d'Etat d'aide-soignant

## Fonctions en entreprise

- > Contribuer à l'autonomie des personnes âgées
- > Accompagner à la réalisation des actes essentiels de la vie quotidienne et sociale
- > Assurer l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie de la personne âgée



## ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

- EPI** : Service et entretien dans l'environnement collectif de la personne
- EP2** : Promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé

## RÉMUNÉRATION

% du SMIC



L'apprenant est considéré en 2<sup>ème</sup> année de formation même si la formation se déroule en 1 an.

## COMMENT S'INSCRIRE

- 1 Pré-inscription sur le site internet
- 2 Réunion d'information et test de positionnement
- 3 Entretien de motivation et dossier de candidature
- 4 Recherche d'une entreprise d'accueil
- 5 Signature d'un contrat d'apprentissage = inscription

## OÙ SUIVRE CETTE FORMATION ?

28 - Eure-et-Loir



📍 Franz Stock, MIGNIERES | 🌐 franz-stock.fr | ☎ 02 37 26 46 07



CENTRE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE DES MÉTIERS DES TERRITOIRES ET DE L'AGRICULTURE  
📍 2 rue de Nermont - BP 64 28202 CHATEAUDUN  
☎ 07 89 52 32 89  
✉ contact.cfamta@cneap.fr  
🌐 cfa-mta.fr

- 1 LPAP Gabriel Bridet | ANET | lyceeanet-cneap.fr
- 2 Campus Franz STOCK | MIGNIERES | franz-stock.fr
- 3 LEAP Nermont | CHATEAUDUN | nermont.fr
- 4 LEAP Sainte Cécile | MONTOIRE SUR LE LOIR | lycee-saintececile.fr
- 5 LEAP Boissay | LE CONTROIS EN SOLOGNE | leap-boissay.fr
- 6 LEAP Bengy | BENGY SUR CRAON | leap-bengy-sur-craon.fr
- 7 LEAP St Cyran | ST CYRAN DU JAMBOT | leapstcyran.fr
- 8 Eurinfac | TOURS | eurinfac.com

